

membres de son entourage) pour l'aider à nourrir l'enfant et à en prendre soin. « Les mères humaines laissent les autres porter leur bébé dès la naissance », note S. Hrdy, « c'est surprenant et tout à fait contraire à ce que font les singes. » En effet, aucun d'eux ne recourt à l'aide de ses proches pour s'occuper de ses petits.

H. erectus avait un corps et un cerveau beaucoup plus gros que ceux de ses ancêtres. Selon S. Hrdy, s'il a commencé à emprunter la voie humaine du développement tardif et de la dépendance prolongée, la coopération familiale a pu être la clé pour fournir l'énergie nécessaire aux soins des petits.

L'entraide sociale, un élément clé

Sans cette coopération, concluent Karin Isler et Carel van Schaik, tous deux à l'Université de Zurich, les premiers *Homo* n'auraient pas pu franchir la limite des 700 centimètres cubes qui caractérise le cerveau des singes. Pour s'acquitter du coût énergétique requis par un plus gros cerveau, un animal doit réduire

■ BIBLIOGRAPHIE

D. Lukas et T. H. Clutton-Brock, *The evolution of social monogamy in mammals*, *Science*, vol. 341, pp 526-530, 2013.

C. Opie et al., *Male infanticide leads to social monogamy in primates*, *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 110(33), pp. 13328-13332, 2013.

B. Chapais, *Monogamy, strongly bonded groups, and the evolution of human social structure*, *Evolutionary Anthropology*, vol. 22(2), pp. 52-65, 2013.

C. O. Lovejoy, *Reexamining human origins in light of *Ardipithecus ramidus**, *Science*, vol. 326, pp. 74, 2009.

son taux de natalité ou son taux de croissance, ou les deux à la fois. Or les humains sont parvenus à des périodes de sevrage plus courtes et à une meilleure capacité de reproduction que les animaux pourvus d'un cerveau dont le volume atteint 1 100 à 1 700 centimètres cubes. K. Isler et C. van Schaik attribuent cette performance à l'entraide sociale et familiale qui aurait permis à *H. erectus* d'avoir des petits plus souvent tout en leur procurant l'énergie nécessaire au développement de leur cerveau.

La coopération, d'une part sous la forme du couple monogame et, d'autre part, provenant de la famille nucléaire ou de la tribu, a permis aux humains de se développer avec succès, alors que nos ancêtres se sont éteints. La coopération pourrait bien être la plus grande compétence que nous ayons acquise au cours des deux derniers millions d'années – une compétence qui a permis à notre très jeune espèce de survivre aux changements et au stress environnementaux, et qui pourrait bien être déterminante pour notre avenir. ■

les conférences

Entrée libre dans la limite des places disponibles

cycle Traces de vie

> Cité des sciences et de l'industrie (Auditorium)

Mercredi 5 novembre à 19h Les gènes, archives de notre évolution

Mercredi 19 novembre à 19h Traumatismes en danger

Mercredi 26 novembre à 19h De quoi les paysages sont-ils la trace ?

Mardi 2 décembre à 19h Tous traqués sur les réseaux

Mardi 9 décembre à 19h Frissons dans le fond cosmologique

Avec le soutien de **SCIENCE** **plus**

programme complet sur cite-sciences.fr

cycle Les particules... pas si élémentaires

> Palais de la découverte (Salle des conférences)

Samedi 15 novembre à 15h Accélérateurs : gigantesques microscopes pour la matière

Samedi 22 novembre à 15h Les grandes leçons d'un petit boson

Samedi 29 novembre à 15h Alice au pays de la matière primordiale

Samedi 6 décembre à 15h À la recherche de l'antimatière

Samedi 13 décembre à 15h Vers une nouvelle physique ?

Avec le soutien de **SCIENCE** **plus**

En partenariat avec **CNRS** **C2A** **ANS CERN**

programme complet sur palais-decouverte.fr

Quand est apparue la richesse ?

Valérie Lécivain et Geoffroy de Saulieu

Pour l'anthropologue Alain Testart, la richesse n'a pas toujours existé. Elle serait apparue afin d'éviter de payer de sa personne, et non pour échanger des biens.

Qu'est-ce que la richesse ? Pour l'anthropologue français Alain Testart, disparu en 2013, il s'agit de « tout objet matériel utile à l'homme susceptible d'appropriation, de conservation, de thésaurisation ou d'échange. » Aujourd'hui, la richesse monétaire est la forme de richesse qui domine dans nos sociétés ; elle fait l'objet de vifs débats, en raison de sa volatilité, de ses rapports problématiques avec la réalité économique qui semblent ébranler le monde périodiquement... Plus rassurante semble la richesse matérielle, et plus rassurante encore est la richesse foncière, c'est-à-dire la possession de terres. Nous sommes habitués à une société dans laquelle toutes ces formes de richesse peuvent s'acquérir. Leur caractère désirable nous semble d'une telle évidence que nous pensons que la richesse a toujours existé. Rien n'est plus faux, comme nous allons le voir en suivant la pensée de Testart.

Dans son dernier ouvrage *Avant l'histoire : l'évolution des sociétés*, de Lascaux à Carnac, Testart propose une histoire évolutive des sociétés où l'invention de la richesse constitue une sorte de palier évolutif. Une

fois celui-ci atteint, on assiste à l'apparition de sociétés sédentaires, dont certaines adopteront l'agriculture et l'élevage, c'est-à-dire entreront dans l'ère néolithique. Les deux grandes innovations qui définissent le Néolithique – la sédentarité et le système agropastoral – n'ont pas été adoptées au même moment ni dans le même ordre dans les différentes régions du monde. C'est pourquoi la richesse serait apparue il y a quelque 10 000 ans en Afrique et au Proche-Orient, avant d'arriver en Europe, tandis qu'en Asie son invention se serait produite avant le Néolithique ; dans les autres régions, elle est plus récente.

Quand la richesse ne sert pas à se nourrir

Partout cependant, l'entrée d'une société dans le Néolithique a été précédée, accompagnée ou suivie par l'apparition de la notion de richesse. Dès lors, nous explique Testart, il a existé (et il existe sans doute encore) des sociétés sans richesse, même si l'on y confectionne des objets beaux et complexes. Afin de repérer la richesse au

sein des sociétés préhistoriques, Testart propose de considérer la piste de l'ostentation, nous faisant découvrir par là que la richesse n'est pas l'apanage des sociétés agricoles.

Dans ces sociétés, qui constituent la majorité de celles qui ont été ethnographiées, la richesse existe presque toujours, mais pas de la façon qui nous est familière. Le plus souvent, les ethnologues ont constaté que son usage n'est pas d'ordre matériel ; par exemple, elle ne peut servir à se procurer de la terre, car celle-ci n'est pas aliénable – elle ne peut être ni vendue ni donnée, et l'on n'en dispose que si on l'utilise. La richesse existe, mais n'est pas indispensable à l'individu pour assurer sa subsistance, puisque chacun est cultivateur et tire son alimentation du sol. Ni le salariat, ni le fermage, ni le métayage ne se développent, et aucune classe de propriétaires fonciers n'apparaît. La richesse n'a pas la fonction que nous lui connaissons, la division du travail étant très peu marquée. Au mieux, elle sert à des échanges sporadiques.

Si la richesse ne sert ni à se nourrir, ni à se procurer des terres, ni à subjuguier autrui, ni à réaliser des échanges mar-



1. CE PENDENTIF scythique du IV^e siècle avant notre ère, est-il de la richesse, de l'ostentation ou les deux ?

L'ESSENTIEL

- Au Paléolithique, la richesse n'existait pas : on payait de sa personne en rendant des services.
- La richesse serait apparue il y a quelque 10 000 ans avec le passage à l'économie de production.
- Toutefois, la richesse avait initialement une utilité non pas économique, mais sociale.
- On peut classer les sociétés humaines en trois « mondes » :
*l'un sans notion de richesse, un deuxième à richesse utile socialement et un troisième, le nôtre, à richesse utile économiquement.

chands, à quoi sert-elle dans ces sociétés ? Essentiellement à remplir certaines obligations sociales qui impliquent un paiement stipulé par la coutume ou le droit. Ainsi, la richesse joue en général un rôle crucial dans le mariage. Pour obtenir une épouse, le fiancé doit fournir au père de la mariée ce que les anthropologues nomment, avec des nuances diverses, le « prix de la fiancée » ou la « compensation matrimoniale », c'est-à-dire un certain nombre de biens (voir l'encadré page 75).

Comme beaucoup des sociétés en question sont guerrières, la richesse y sert aussi souvent à payer le « prix du sang », c'est-à-dire à dédommager par un certain nombre de biens les parents d'une personne assassinée. Maintes autres situations sont susceptibles d'entraîner des dépenses obligatoires, tels les deuils, les fêtes, les maladies, les amendes (pour adultère ou pour inceste, pour infraction à un tabou...), et ces situations varient d'une société à l'autre.

Dans de telles sociétés, qualifiées par Testart de « sociétés d'allure néolithique » (car elles font penser par certains aspects

aux sociétés agricoles de la préhistoire), la richesse répond à des besoins sociaux et ne sert pas à assouvir des besoins d'ordre matériel. L'ethnographie montre que ces sociétés sont principalement de type agricole ou horticole, mais aussi d'un type plus rare que Testart qualifiait de société de « stockeurs sédentaires » – des groupes de chasseurs-cueilleurs que la pratique du stockage a rendus sédentaires.

Des sociétés sans richesse

La recherche ethnologique a également établi que la richesse ne joue aucun rôle chez les chasseurs-cueilleurs nomades ainsi que chez les horticulteurs tropicaux ne pratiquant pas le stockage. Certes, des biens matériels tels que des arcs, des sarbacanes, des meules, des haches de pierre et des parures, etc. existent dans ces sociétés et y donnent lieu à de petits échanges d'objets ; mais ces biens n'interviennent jamais lors de grands moments de la vie sociale tels que le mariage, la naissance ou les funérailles. Pour obtenir une épouse, un futur mari

est redevable de ce que les ethnologues nomment le « service pour la fiancée », c'est-à-dire qu'il devra payer, non pas avec des biens, mais de sa personne en se mettant au service de son beau-père. Dans ce type de mariage, le futur gendre réside chez son beau-père pendant une durée assez longue, souvent des années, au terme de laquelle il a enfin le droit d'emmener sa femme.

Un récit biblique en donne un exemple mythique bien connu. Dans sa jeunesse, le futur patriarche Jacob dut se réfugier chez son oncle Laban dont il découvrit la fille Rachel, qu'il voulut épouser. Toutefois, Laban exigea qu'il épousât d'abord son aînée Léa, de sorte que Jacob dut travailler sept ans pour obtenir Léa, et sept années de plus pour obtenir Rachel.

Dans ces systèmes où la richesse ne joue aucun rôle, l'idée de solder un meurtre en fournissant des biens n'est pas plus admise : la vendetta y est de règle et, là encore, on doit payer de sa personne pour l'accomplir. C'est bien parce que la richesse matérielle ne joue pas de rôle important dans les stratégies sociales (mariage, vendetta, etc.), et encore moins dans l'acquisition du



2. CES COIFFES ACHUAR, de la tribu amazonienne du même nom, ont nécessité un travail considérable et les plumes de nombreux toucans et d'aras. Elles étaient utilisées seulement au cours des fêtes rituelles.

■ LES AUTEURS



Valérie LÉCRIVAIN est anthropologue et vice-présidente de la Société des amis d'Alain Testart.

Geoffroy DE SAULIEU, archéologue, travaille à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), UMR 208.

pouvoir, que l'on peut parler avec Testart de sociétés sans richesse.

Cette forte opposition entre sociétés à richesse et sociétés sans richesse ne saurait laisser insensible l'archéologue, car elle nous parle de l'évolution même des sociétés humaines. Dès lors, il importe de se demander comment ces types de sociétés se différencient dans leurs traces archéologiques.

Testart a fait remarquer que les critères utilisés par les archéologues pour identifier la richesse ne sont pas ceux des ethnologues. Les archéologues se fondent en effet sur trois critères essentiels, mais insuffisants, afin de déterminer si un objet constitue une forme de richesse : la rareté de l'objet, le temps qu'a nécessité sa confection et le contexte de sa découverte. Expliquons.

La rareté d'un objet, due aux matériaux dont il est formé (or, pierre précieuse, etc.) ou à sa provenance lointaine, est généralement perçue en archéologie comme le signe de sa forte valeur. Un archéologue mettant au jour des biens exotiques tendra pour cette raison à les considérer comme précieux. Pour l'ethnologue, cette conclusion est trop rapide.

La tendance à collectionner graines, insectes colorés, bois, cailloux, minéraux... beaux et étonnants, bref à faire la collection des objets naturels remarquables, est un trait bien connu de l'être humain, constaté dans toutes les sociétés, depuis la lointaine préhistoire. Ce comportement suffit dans de nombreux cas à expliquer la présence étonnante d'un objet exotique parmi ceux recueillis par les fouilleurs. Ainsi, on a par exemple trouvé des outils paléolithiques taillés dans du silex jaspé chatoyant (silex proche du jaspe dans son apparence, donc remarquable) ou encore dans du cristal de roche ou des fossiles. Ces productions d'artisans paléolithiques ne sont pas sans rappeler l'habitude qu'avaient certains menuisiers d'autrefois de tailler le manche de leur outil préféré dans un bois précieux.

De même, les coquillages que trouvent souvent les archéologues ne sont pas forcément une forme archaïque de monnaie, ni même de biens d'échange. Ainsi, si les coquillages sont en effet de grande valeur pour les horticulteurs de Nouvelle-Guinée, ils n'en ont aucune chez les chasseurs-cueilleurs australiens, qui les apprécient pourtant beaucoup. Ces exemples montrent que la découverte d'un artefact rare ne signifie pas nécessairement que cet objet

ait été précieux et susceptible d'être thésaurisé, ni même qu'il ait constitué une forme de richesse.

Le temps de travail nécessaire pour confectionner un objet est le deuxième indice de richesse pris en considération par les archéologues. Pour autant, si un temps de confection important confère à l'objet un caractère remarquable, cela en fait-il une richesse ? Cet indice n'est ni universel, ni suffisant. Par exemple, la confection de très belles couronnes chez les Indiens d'Amazonie, telles les Achuar (une population jivaro du Pérou et de l'Équateur), nécessite plusieurs dizaines de toucans, dont seulement quelques plumes sont utilisées (voir la figure 2). Même si elles demandent un travail considérable et qu'elles sont très appréciées au sein de cette culture, ces couronnes n'ont jamais constitué une forme de richesse.

De même, si les archéologues calculaient le temps investi dans la sculpture des magnifiques proues des bateaux des Trobriandais, en Mélanésie, ils interpréteraient sûrement ces proues comme des signes de richesse. Or dans la société trobriandaise, le *nec plus ultra* de la richesse, ce ne sont pas les proues, mais des brassards et des colliers de coquillage assez frustes remis lors des cérémonies *kula*. Même dans les sociétés sans richesse, il peut exister de très beaux objets artisanaux. C'est sans doute dans cette catégorie qu'il faut classer les parures du Paléolithique supérieur européen (voir l'encadré page 76 et l'article de F. d'Errico et M. Vanhaeren page 78).

Archéologie funéraire

Le troisième indice de richesse pour les archéologues est le contexte de la découverte. Il est ainsi fréquent en archéologie de penser que les objets découverts dans une tombe s'y trouvent à cause de leur valeur bien supérieure à celle des objets abandonnés dans les dépotoirs. Ce paradigme entraîne des interprétations du type « mobilier funéraire faible ou peu différencié = société égalitaire ». Pourtant, de nombreux exemples invitent à la prudence.

Par exemple, dans les sociétés de la côte Nord-Ouest de l'Amérique du Nord, la richesse jouait un rôle très important, de sorte qu'il y existait des gens très riches, d'autres très pauvres et même des esclaves. Pour autant, lorsqu'un richissime chef venait à mourir, seuls quelques objets personnels de peu de valeur l'accompagnaient dans

l'au-delà, et l'on ne plaçait pas dans la tombe les plaques de cuivre ouvragées qui, dans ces sociétés, constituaient le summum de la richesse. Ces plaques de cuivre étaient plutôt distribuées aux convives au cours des potlachs, des cérémonies funéraires hautement ostentatoires.

Ostentation, dépense et dépendance...

Ce dernier cas explique pourquoi, dans l'identification archéologique de la richesse, Testart a proposé de se laisser guider par l'ostentation. Les comportements ostentatoires sont bien connus en anthropologie sociale, où l'on fait souvent état de notions telles que la dépense ostentatoire, l'évergétisme (donations à une collectivité motivées par un esprit de civisme), les fêtes du mérite, etc. L'ostentation prend ainsi des formes différentes selon les sociétés. Elle s'observe lors des fêtes de village où sont échangés de nombreux biens de grande valeur, comme au cours du *kula* des habitants des îles Trobriand ou du potlatch des Amérindiens de la côte Nord-Ouest de l'Amérique du Nord. En Asie et en

■ BIBLIOGRAPHIE

A. Testart, *Avant l'histoire. L'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*, Gallimard, 2012.

A. Testart et al., *Les esclaves des tombes néolithiques*, *Pour la Science* n° 396, octobre 2010.

H. Memel-Fotê, *L'esclavage dans les sociétés lignagères de la forêt ivoirienne (XVII^e-XX^e siècle)*, Cerap-IRD, 2007.

A. Testart, *Éléments de classification des sociétés*, Errance, 2005.

Indonésie, elle se rencontre plus particulièrement là où l'on érige des monuments tels que des mégalithes.

Testart a montré que la dépense ostentatoire est l'un des critères permettant de distinguer ce qu'il nomme le monde I, à savoir le monde sans richesse, du monde II, le monde marqué par la richesse (*voir l'encadré ci-dessous*). Le repérage de l'ostentation est crucial, car il indique de quelle façon la richesse circule. Que faire en effet de la richesse une fois que toutes les obligations sociales (telles que les paiements du mariage et des funérailles, les compensations pour meurtre) ont été accomplies ? Où placer ce surplus de richesse ? À quoi pourrait-il encore servir ?

Dans une société à richesse monétaire, comme la nôtre, il peut servir à acquérir toutes sortes de services et de biens, y compris des terres. Toutefois, comme nous l'avons déjà évoqué, ce n'est pas le cas dans la plupart des sociétés ethnographiées où tous leurs membres sont cultivateurs et où la division du travail est peu marquée. Il n'y est possible ni de convertir le surcroît de richesse en terres, ni de le convertir en moyens de production importants, lesquels

Un monde sans richesse, deux mondes à richesse

Selon l'existence de la richesse ou son absence dans les sociétés, Alain Testart décrit trois grandes catégories de sociétés qu'il qualifie de « mondes ». Le monde I est un monde sans richesse, constitué par les chasseurs-cueilleurs nomades (aborigènes d'Australie, San, etc.) et par certains horticulteurs, tels ceux d'Amazonie.

Ce monde sans richesse est tout en services et en droits personnels. Les mondes II et III comprennent uniquement des sociétés à richesse : le premier (monde II) se rencontre parmi les agriculteurs ou horticulteurs (Trobriandais, Naga...) et chasseurs-cueilleurs sédentaires stockeurs (Indiens de la Côte Nord-Ouest de l'Amérique du Nord, de Californie...); le second (monde III) correspond à divers empires anciens ainsi qu'aux sociétés des deux derniers siècles de l'histoire de l'humanité.

Dans le monde II, la richesse est instituée quand le détenteur d'une obligation sociale

(tel le père d'une jeune femme à marier) accepte de recevoir des produits matériels durables à la place du travail.

Dans ce monde, les paiements peuvent être exorbitants : chez les Nuer, au Soudan, le prix traditionnel de la fiancée était de 20 vaches, alors que le nombre de vaches par habitant était à peine supérieur à un lorsque l'ethnologue britannique Evan Evans-Pritchard étudia cette population (*Les Nuers*, 1937).

Ce versement est d'autant plus contraignant que l'époux doit fournir des biens qu'il ne



CE BERGER NUER surveille un troupeau de vaches, principale forme de richesse chez les Nuer.

peut ni fabriquer ni se procurer lui-même. Ces biens standardisés constituent une sorte de monnaie ou « quasi-monnaie ». Bien que la richesse permette de s'affranchir de certaines dépendances parentales, et soit d'une certaine manière un facteur de

liberté, elle est, presque en même temps, un facteur de dépendance économique : seul celui qui est suffisamment riche pour donner les biens lors de son mariage se trouve libéré ; les autres ne se marient pas, ou bien s'endettent auprès de plus riches.

© Kazuyoshi Nomachi/Corbis



Christian Jeunesse, Université de Strasbourg

3. DANS CETTE TOMBE DE LA CULTURE DE MUNZIGEN (IV^e millénaire avant notre ère), l'individu en position fœtale (à droite) joue un rôle prééminent. Avec lui ont été enterrés un adulte (sous lui) et deux enfants, tous jetés sans soin dans la tombe. Des accompagnants sacrifiés ?

Sungir, un monde sans richesse au Paléolithique

Dans le passé, on pensait que le dénuement des chasseurs-cueilleurs du Paléolithique impliquait qu'ils vivaient au sein de sociétés égalitaires. Les assemblages impressionnants d'objets de certains dépôts paléolithiques ont fait dire depuis à certains archéologues que les sociétés du Paléolithique étaient plutôt des sociétés traversées par des inégalités.

Le plus étonnant de ces dépôts est celui de Sungir en Russie méridionale, daté de 28 000 ans : il s'agit de la tombe d'un homme et de deux enfants inhumés avec des parures en perles d'ivoire et des armes. Selon l'archéologue Randal White, les 10 000 perles des enfants correspondent à plus de 9 000 heures de travail. Si ces milliers de perles nous semblent somptueuses, rien, selon nous, ne permet de dire qu'elles l'étaient vraiment. Comme l'a souligné Alain

Testart, « il peut y avoir des biens importants et rares dans des tombes (...) sans que ces biens représentent une richesse pour ceux qui les ont déposés, et sans que ces biens traduisent des inégalités de fortune ». En outre, l'ivoire n'était ni rare ni précieux au Paléolithique, puisque de nombreux troupeaux de mammoths occupaient alors l'Eurasie. Le seul critère du temps de travail est inopérant dans un contexte visiblement exceptionnel. L'accumula-

tion de parures sur les enfants peut être la preuve de l'affection qu'on leur portait, ou liée au caractère exceptionnel ou dramatique de leur mort. Telle l'histoire de ce couple Eskimo Caribou, mentionné par l'explorateur canadien Farley Mowat (1953), qui revenait chaque année sur la tombe de son premier enfant, mort en bas âge dans des circonstances tragiques, pour y déposer des biens rares et délicats (jouets taillés, beaux vêtements...). Plus qu'un signe de statut ou de richesse, les milliers de perles en ivoire de Sungir incitent plutôt à nous interroger sur les circonstances particulières des décès, ce qu'illustre le caractère très exceptionnel de ce dépôt.



José-Manuel Benito Álvarez

font généralement défaut. L'excédent de richesse ne servira pas davantage à acquérir des objets désirables, peu disponibles dans ces sociétés.

C'est pourquoi l'excédent trouve sa meilleure utilisation possible dans les manifestations ostentatoires. Les individus ayant un surplus de richesse l'utilisent pour montrer à tous leur importance sociale, leur prestige, et par là même leur pouvoir. La conversion de l'excès de richesse en prestige est pour ainsi dire la seule stratégie qui s'offre à ces petites classes dominantes.

À ce propos, deux phénomènes liés à l'ostentation complètent les critères classiques et marquent l'irruption de la richesse dans les contextes archéologiques des dix derniers millénaires : le mégalithisme et les morts d'accompagnement. Le mégalithisme est la construction de monuments, funéraires ou pas, qui marquent ostensiblement le paysage. Il est la manifestation de puissance et de richesse d'un individu qui fait étalage de ses dépenses. Il est en outre la marque d'un travail collectif impliquant un long travail spécialisé.

Monuments d'ostentation

Ce monumentalisme commence dès le début du Néolithique. Vers 8700 avant notre ère, au Sud-Est de la Turquie, tandis que l'agriculture naît, une communauté de chasseurs-cueilleurs stockeurs sédentaires aménage un site cérémoniel au lieu-dit aujourd'hui de Göbekli Tepe (la colline au nombril en français). Cet endroit, auquel on attribue la fonction de temple, est parsemé de piliers monolithiques en calcaire taillés en forme de T pouvant mesurer trois mètres de hauteur et peser dix tonnes (voir la figure 4).

En Europe occidentale, reprenant peut-être une tradition mésolithique, les premiers néolithiques d'Armorique érigent très tôt, dès le milieu du V^e millénaire, des mégalithes et des tumulus géants. Par exemple, sur la commune de Plouezoc'h dans le Finistère, le cairn de Barnenez mesure 72 mètres sur 20-25 mètres, avec neuf mètres de hauteur, et comprend 11 chambres funéraires ; au cours de sa construction, 12 000 à 14 000 tonnes de matériau ont été déplacées, ce qui signifie le travail constant d'équipes de spécialistes pendant des dizaines d'années. Qu'un tel mégalithe soit destiné à un seul homme ou à une collectivité a peu d'importance, car l'ethnographie et l'histoire ancienne

montrent que l'on se glorifie autant d'un projet égoïste que d'une entreprise d'intérêt public.

Autre exemple, le grand menhir de Locmariaquer, dans le Morbihan, a été transporté sur dix kilomètres avant d'être redressé et ancré dans le sol, alors qu'il est long de 20 mètres et pèse 380 tonnes. Testart a fait aussi remarquer que «le tumulus Saint-Michel, près de Carnac, long de 125 mètres, large de 60 mètres, haut de 10 mètres, est une véritable colline artificielle d'un volume de plus de 30 000 mètres cubes implantée sur un des points hauts de la topographie naturelle, [...] d'où l'on domine toute la région».

Quoi de plus ostentatoire que cette mise en scène grandiose nous rappelant encore aujourd'hui à quel point ceux qui ont commandité ces monuments inutiles ont été grands de leur vivant ? Il est clair que ce monumentalisme ostentatoire, très fréquent durant ces 10 000 dernières années, fait contraste avec les données du Paléolithique supérieur.

Le second grand indice archéologique de l'arrivée de la richesse est constitué par le phénomène des morts d'accompagnements. Dans de nombreuses cultures, des Vikings aux Mongols en passant par les Nubiens de Haute-Égypte, les Natchez du Mississippi ou la dynastie Zhou en Chine, on avait l'habitude de déposer dans la tombe d'un riche défunt les corps de dépendants mis à mort lors des funérailles. On constate que le défunt principal est toujours un personnage important, et la victime, une concubine, un serviteur ou un esclave.

Des esclaves sacrifiés

L'archéologue australien Gordon Childe (1892-1957) et beaucoup d'autres à sa suite y ont vu un marqueur de l'émergence des premiers royaumes mésopotamiens au III^e millénaire avant notre ère, puisque des serviteurs royaux étaient mis à mort le jour de la mort de leur maître. Mais le phénomène apparaît bien avant l'aube des premières civilisations étatiques. Cette même coutume est abondamment attestée par l'ethnographie au sein de nombreuses sociétés non étatiques, telles les sociétés lignagères africaines ou celles de la côte nord-ouest américaine. Autant de sociétés d'allure néolithique où l'esclave, dépendant extrême, est une victime idéale, puisqu'il ou elle ne bénéficie d'aucune protection.

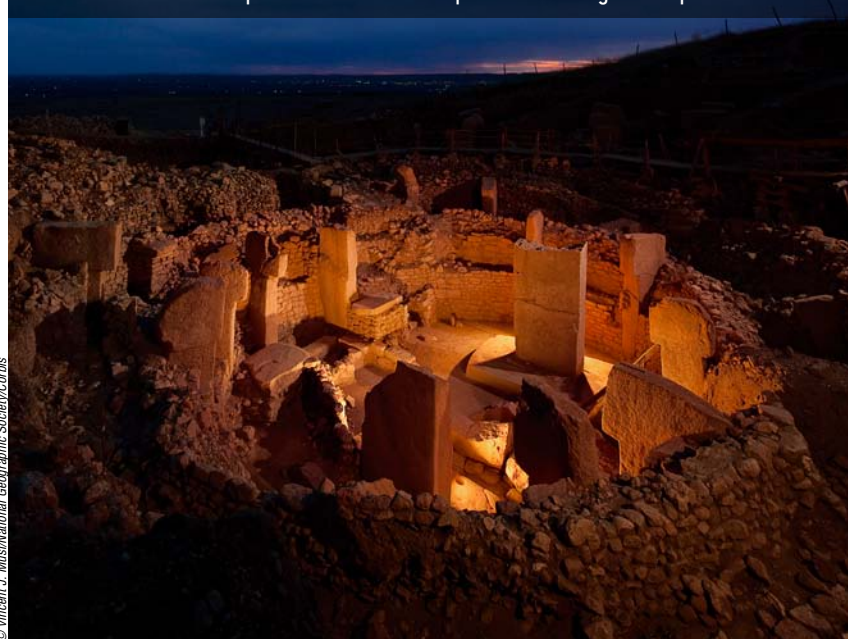
Certes, l'archéologue ne peut retrouver dans ses fouilles ce que l'ethnologue a constaté, d'autant que l'inhumation, parfaite pour la conservation archéologique, est loin d'être une pratique universelle. Malgré ces limitations, force est de constater que la présence de sépultures multiples simultanées, hiérarchisant les défunts par leurs positions relatives, augmente dès le Mésolithique, et surtout au Néolithique.

En 2010, Testart et trois archéologues ont publié dans ces colonnes une enquête archéologique sur les tombes néolithiques d'une vaste zone allant de la vallée du Rhône à la Slovaquie, datées d'entre 4500 et 3500 avant notre ère ; fondées sur des

Au Paléolithique, la richesse n'est pas présente. Le monumentalisme n'apparaît pas non plus chez les chasseurs-cueilleurs nomades. Peut-on dire pour autant que la richesse n'apparaît qu'avec le Néolithique, c'est-à-dire avec l'agriculture ? Non, comme le montre le site de Göbekli Tepe. La richesse ne prend pas naissance avec le Néolithique, mais vient plus largement d'une économie primitive sédentaire et de stockage, c'est-à-dire avec des peuples d'agriculteurs, ainsi qu'avec des chasseurs-cueilleurs sédentaires stockeurs.

Ce phénomène n'est compréhensible que si l'on se souvient que la richesse primitive ne sert pas comme dans nos sociétés

4. LE TEMPLE DE GÖBEKLI TEPE, situé en Turquie, fut édifié il y a plus de 10 000 ans. Dans ce qui est le plus ancien édifice monumental connu, plus de 40 pierres taillées en forme de T de plus de trois mètres de haut et portant souvent des sculptures animales y sont disposées en cercle.



critères d'inhumation tels que la position des corps, celle des offrandes funéraires, etc., leurs analyses de ces nombreuses tombes invitent à penser que des dépendants – des esclaves sans doute – ont été mis à mort pour accompagner dans l'au-delà des personnages importants. Ce cas préhistorique européen est fort semblable aux traditions des sociétés lignagères akans du Sud de la Côte d'Ivoire, telles que les a recueillies l'anthropologue Harris Memel-Foté (1930-2008) : le chef défunt était inhumé en disposant au préalable les corps de plusieurs esclaves dans le fond de la tombe. Une fois de plus, quoi de plus ostentatoire que vouloir montrer sa puissance jusque dans la mort ?

à acquérir des biens, mais à s'acquitter d'obligations sociales auxquelles tout individu est contraint de faire face dans sa société (mariage, deuil, amendes...). Pourquoi, en fin de compte, certaines sociétés sans richesse ont-elles évolué et abandonné leur vie sociale ancienne toute en services et en droits personnels ? C'est pour éviter précisément de devoir «payer de sa personne». La fonction même de la richesse est qu'elle a un caractère libérateur : elle permet au gendre de se libérer des corvées dues au beau-père et au guerrier d'échapper à la vendetta. Ce que les hommes préhistoriques n'avaient pas prévu, c'est que cette «libération» allait nous asservir autrement. ■

La richesse, question de définition

Francesco d'Errico et Marian Vanhaeren

Si l'on conçoit la richesse comme tout objet ou moyen dotant un individu d'un avantage social, alors la richesse existait au Paléolithique supérieur, voire peut-être avant.



Dans une discussion sur la notion de richesse, tout est question de définition. Si on lie cette notion à celle de biens mobiles – pouvant être échangés ou donnés – et au contrôle de leur production (voir l'article de V. Lécivain et G. de Saulieu, page 72), il est évidemment difficile de l'appliquer à des sociétés de chasseurs-cueilleurs. En revanche, si l'on s'intéresse à cette notion du point de vue de l'individu, c'est-à-dire aux biens considérés comme de valeur par tous, détenus par une ou plusieurs personnes, et dont la possession marque un statut social particulier, on peut avancer que des richesses ont probablement existé au Paléolithique supérieur, c'est-à-dire environ entre 40 000 et 10 000 ans avant notre ère.

Bon nombre d'ethnologues ont longtemps soutenu que les sociétés de chasseurs-cueilleurs sont caractérisées par l'absence d'une division du travail marquée, d'un artisanat spécialisé, de richesses, et d'une stratification sociale autre que celle imposée par les différences naturelles telles que l'âge et le sexe. En d'autres termes, ces sociétés, où l'on nomme au plus un chef informel et temporaire, seraient égalitaires.

Cependant, il a ensuite été montré que des groupes humains qui ne produisaient pas de biens, mais connaissaient une division du travail et un pouvoir religieux ou politique ont bel et bien existé. C'est pourquoi, pour notre part, nous ne pouvons conclure que la richesse était absente chez les chasseurs-cueilleurs paléolithiques. Dès lors, quelle stratégie d'analyse pourrait-on appliquer pour vérifier, dans les données archéologiques, si une société connaissait ou non des formes de richesse ?

La parure, une richesse ?

Il est au moins une forme de richesse qui se prête à pareille analyse : la parure. L'ethnographie montre que chez les chasseurs-cueilleurs connus par l'histoire, les parures sont composées d'objets présentant une ou plusieurs de ces caractéristiques : 1) ces objets sont produits dans des matériaux au moins localement rares ; 2) leur fabrication nécessite beaucoup de temps et de travail ; 3) leur production exige des techniques complexes, maîtrisées seule-

4) ils présentent une standardisation de forme et de couleur.

Les trois premiers comportements rendent possible le contrôle de la production d'objets de valeur ; le dernier garantit l'interchangeabilité d'objets ayant la même valeur. Dans les sociétés traditionnelles, le port ostentatoire de parures constituées de nombreux objets exotiques acquis par échange caractérise les individus appartenant à un groupe social dominant.

Selon les sociétés, ces richesses sont héritées, distribuées, échangées, détruites ou abandonnées de façon ritualisée, par exemple lors de funérailles. Les individus ayant accès à ces richesses sont la minorité ; les autres membres peuvent en recevoir, en prêt ou en cadeau, de petites quantités et posséder des biens de moindre prestige, car moins élaborés ou d'origine non exotique. Et les cérémonies, funéraires par exemple, réservées aux gens du commun peuvent être très différentes de celles destinées aux personnages jouissant de privilèges, ou simplement constituer une version simplifiée des premières.



Des études transculturelles indiquent que l'appartenance à un groupe social privilégié est souvent marquée par la construction de structures mortuaires durables. Nous devrions par conséquent pouvoir identifier des sociétés complexes du passé par la présence de sépultures associées à de telles structures et à des biens de prestige. Ces sépultures de gens fortunés pourraient y être les seuls témoignages funéraires, ce qui impliquerait que les pratiques funéraires réservées aux peu fortunés sont archéologiquement invisibles; ou alors, les sépultures des moins fortunés seraient soit dépourvues de mobilier funéraire, soit accompagnées d'un mobilier de moindre prestige incluant de petites quantités d'objets exotiques.

Le mobilier funéraire de certaines sépultures du Paléolithique supérieur répond à ces critères de richesse. La femme inhumée il y a 16 000 ans à Saint-Germain-la-Rivière en Gironde, par exemple, arborait un grand nombre de canines perforées de cerf, malgré l'extrême rareté de cette espèce animale dans les restes de ce gisement et dans les sites contemporains du Sud-Ouest de la

France (qui ont des assemblages fauniques dominés par des espèces à caractère step-pique: antilope saïga, renne, cheval). Cela indique que ces dents ont dû être acquises au cours d'échanges avec des populations cantabriques ou méditerranéennes, chez qui le cerf a persisté tout au long de la dernière ère glaciaire. Les canines appartiennent presque exclusivement à des jeunes mâles, et de grandes perforations presque identiques y ont été pratiquées, dans l'objectif évident de standardiser pour garantir la valeur d'échange. Les autres habitants de ce site portaient d'autres types de parure, plus simples et d'origine locale, que les archéologues ont découverts en fouillant les couches d'habitat du site.

Les canines qui ornaient la femme semblent donc bien représenter une richesse marquant son appartenance à un groupe ou à un rôle social privilégié. Si l'on suit cette même logique, les trois sépultures richement dotées de perles d'ivoire et vieilles de 28 000 ans découvertes à Sungir en Russie pourraient représenter le plus ancien témoignage archéologique de richesse. ■

CHEZ LES IBANS, une ethnie dayak de Bornéo, on marque son statut social lors des cérémonies religieuses en arborant de grandes coiffes de plumes. Une forme de richesse ?

■ LES AUTEURS

Francesco D'ERRICO, préhistorien, est directeur de recherche au CNRS.

Marian VANHAEREN, préhistorienne, est chargée de recherche au CNRS.

Tous deux travaillent au sein de l'unité mixte de recherche CNRS/ Université de Bordeaux PACEA.